

PROJET DE FORMATION

« Vie affective des personnes handicapées »

SAS Re Source
Re Source - 30 Boulevard de Verdun - 76120 LE GRAND QUEVILLY - Tél. : 02 35 81 01 32
LE GRAND QUEVILLY

Contact SAS Re Source :
Votre correspondant organisationnel et pédagogique
Mme Viviane DOUBLET
Tél. 02 35 81 01 32
Port.

Date de création SAS Re Source : 1999



| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Public | Durée 2 Journée(s) soit 14 heures de formation. |
| Prérequis Etre en fonction d'accompagnant auprès de personnes en situation de handicap | Nombre de participants 12 |
| Lieu de la formation En vos locaux | Nombre de groupes 1 groupe(s) |
| Intervenant(s), ci-joint le(s) CV au choix | Coût par groupe , ci-joint le devis ----- (tarif non soumis à la TVA, tout compris par groupe, frais pédagogiques et de déplacement inclus). |

OBJECTIFS GLOBAUX ET OPÉRATIONNELS

OBJECTIF GENERAL ET GLOBAL

Identifier et clarifier les spécificités et le cadre légal de la vie affective et amoureuse du public accueilli au sein des foyers hébergeant et accompagnant des personnes handicapées mentales.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables :

- Connaître et mettre en œuvre les modalités d'une relation de confiance entre les personnes impliquées permettant d'aborder les questions liées à la sexualité sans tabou, sans préjugés et de manière claire.
- Inscrire cette approche dans un cadre institutionnel par la mise en oeuvre opérationnelle des droits de l'utilisateur à l'expression d'une sexualité.

CONTENU

OUVERTURE DE SESSION

Prise de contact avec le groupe.

Tour de table de présentation générale du formateur, des participants, du contenu et du déroulé de la formation.

Recueil des attentes et des objectifs de chacun.

Travaux effectués en sous-groupes autour de certaines représentations en lien avec la thématique de la formation.

Mise en commun des travaux des sous-groupes : débats, réflexions et échanges ouvrant sur une véritable analyse des pratiques professionnelles.

Prenant appui sur une série de situations pratiques, apports des éléments théorico-cliniques.

1) Introduction

- contexte général de la problématique : la vie sexuelle et affective de la personne
- le développement psychosexuel : les différents stades de maturation sexuelle. La spécificité du développement psychosexuel liées au handicap mental, à la psychose.
- la vie affective et sexuelle adulte : la dimension du désir et de l'affectivité, le désir de couple, le désir d'enfant.
- la prise en compte de la vie sexuelle et affective dans l'accompagnement éducatif.
- la sexualité, besoins et les droits fondamentaux au quotidien : intégrité, dignité, intimité, vie privée et sécurité.

2) Handicap et vie affective

- le corps de la personne handicapée : corps asexué ou corps désirant ?
- la vie affective et le handicap mental : le besoin de relation, les facteurs de déséquilibre (troubles mentaux).
- le positionnement des professionnels : Réactions personnelles et professionnelles face à la sexualité d'autrui.
- les limites de l'implication dans la relation d'aide ou de soins au quotidien. Attitudes des soignants.
- les modalités d'intervention : Les dimensions de l'information : sexuelle, hygiène, les risques. La contraception.
- la gestion des émotions : désir, rejet, rupture etc.

Questions ouvertes et réponses.

Etudes de situations pratiques : débats, réflexions et échanges.

Evaluation des compétences acquises durant cette journée.

Synthèse de la journée 1.

DEUXIEME JOURNEE DE FORMATION

Reprise de la journée précédente.

Questions ouvertes et réponses.

3) La sexualité, la vie affective et l'institution

- la sexualité et la vie affective en institution : Le plaisir et la culpabilité, autonomie et dépendance.
- l'homosexualité en institution.
- le projet personnalisé
- le projet institutionnel : Le cadre législatif : les textes relatifs à la prévention des MST, à la contraception, à la maltraitance et aux abus sexuels.
- les ressources externes : Réseau Sida - Planning familial.
- élaboration de règles de vie, du règlement intérieur
- les modalités de l'éducation sexuelle, l'information aux résidents, aux familles, aux représentants légaux.

Questions ouvertes et réponses.

Débats, réflexions et échanges.

Evaluation des compétences acquises durant cette journée de formation.

Evaluation des acquis durant cette formation.

Synthèse générale et clôture de la formation.

REFERENCES CLIENTS

- Centre Hospitalier de Beaucaire (30) Mme BATAILLIER 04 66 02 63 44
- Centre Médical Thermal du Mont D'Ore (63) Mme FERREROL 04 73 65 33 33
- Centre Hospitalier de Nogaro (32) Mme CAZALIS 05.62.08.85.02
- Centre Hospitalier de Lectoure (32) Mme REVEL 05 62 68 50 00
- Hôpital local Saint Anne à Jausiers (04) Direction des Ressources Humaines 04 92 80 74 20
- Centre Hospitalier Jacques Boutard de Saint Yrieix la Perche (87) Direction 05 55 75 75 75
- Maison de Retraite St Joseph à Mazamet (81) Mme DERLYN 05.63.61.02.08
- Centre Médical du Haut Venay (28) Mr. BOUCHER 02.32.58.00.94
- Maison d'Accueil Spécialisée de Guéret (23) Mr JC VARLET 05 55 52 49 21
- Section spécialisé de Villepinte (93) Mme DEKIOUK
- MAS de Villejuif (94) Mr MENDJOUR
- SAVS Fondation des amis de l'atelier de Marcoussis (91) Mme DIBLAR
- Foyer sous bois a Oyonnax (01) Mme COUSIN
- FAM de Cheville (49) Mme TAILLET

METHODES PEDAGOGIQUES

- apports conceptuels
- réflexions collectives
- partage d'expérience

MOYENS PEDAGOGIQUES

- support de formation
- mise en application des études de cas

EVALUATIONS

Evaluations tout au long de l'intervention

Confidentialité

Le centre Re Source s'engage à respecter la confidentialité par rapport à toute information recueillie au cours de son intervention.

Propriété intellectuelle

Article L122-4 Loi 92-597 1992-07-01 annexe JORF 3 juillet 1992 Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.